



Date 24 décembre 2024

Folio n° 200

ARRETE N° 200/2024
PORTANT TABLEAU ANNUEL D'AVANCEMENT DE GRADE
ANNEE 2025
DU CADRE D'EMPLOIS DES AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES
MATERNELLES
pour l'accès au GRADE de agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles

Le Maire de NEUVY-SUR-LOIRE,

Vu le Code Général de la Fonction Publique,

Vu le Code Général des Collectivités,

Vu le statut particulier du cadre d'emplois des AGENTS TERRITORIAUX SPECIALISES DES ECOLES MATERNELLES

ARRETE

Article 1 : Tableau d'avancement

Agent	Libellé Grade Actuel	Libellé Grade proposé	Niveau	Observations	Avis
Mme COMMELIN Anne	agent spécialisé principal de 2ème classe des écoles maternelles	agent spécialisé principal de 1ère classe des écoles maternelles	1		Favorable

Total promouvables : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Total promus : 1

Nombres d'hommes : 0

Nombre de femmes : 1

Fait à NEUVY-SUR-LOIRE

Le 24 décembre 2024

Le Maire

Patrick BONDEUX

